ROUBAIX

JEUDI 1er JUILLET :

Aujourd'hui : st Thierry ; demain : Visitation de la T.S. Vierge. — Soleil : 5 h. 53 ; 21 h. 36. — Lune : Nouvelle le 3 juillet. — Sapeurs-pompiers : N° d'appel 308.32.

LE RAMASSAGE DES CHIFFONS

On en a recueilli à Roubaix près de 40.000 kilos

La deuxième campagne de ramassage des chiffons contre remise de pointe textile, s'est terminée samedi dernier. Les gendiates ont dépassé toutes les espérances. En effet, durant ces quelques jours, on a récupéré dans les deux quartiers : rue Decrême et rue d'Alsace, près de 40.000 kilos de chiffons divers, dont 7.145 kilos de lainages, 23.000 kilos de « mélangés » et 9.800 kilos de déchets divers : sacs, cordes, etc... Le tout contre remise aux intéressés de 789.373 points textiles.

Lors de la première campagne, en janvier dernier, on n'avait récolté que 11.864 kilos de chiffons.

Le deuxième ramassage eût été plus fécond encore si tout le monde avait pu se faire servir. Combien de gens ont reculé devant les « queues » interminables qu'il fallait faire avant d'arriver aux bureaux ? Combien de gens aussi, après avoir suivi la foule, patiemment, pendant des heures parfois, en sont arrivés aux « miches » qu'à l'heure de la fermeture !

On prévoit déjà, pour dans quelques mois, une autre campagne de ramassage. Les bonnes volontés ne manqueront pas. Mais qu'on leur facilite la besogne ; qu'on œuvre autant de centres qu'il faudra, puisque, manifestement, deux bureaux sont insuffisants, de façon que tout le monde soit servi rapidement.

GALERIE PARENTHOU - LIERMAN
14, Grand'Place - Roubaix
SAMEDI 3 JUILLET à 15 heures, vernissage de l'exposition des œuvres du peintre
Ph. BERMYN

Le « Comité ouvrier de secours immédiats » de Roubaix a célébré mardi le premier anniversaire de sa création

Le C. O. S. I. de Roubaix a un an d'existence. Et pour célébrer cet anniversaire, il avait organisé pour mardi soir, dans la vaste salle du « Casino », pleine à craquer, une soirée offerte aux sinistrés, aux réfugiés, aux « Vieux travailleurs », et aux sympathisants de l'œuvre.

Plusieurs personnalités s'étaient délégées pour la circonstance, et notamment M. Pélisson, du C.O.S.I. de Paris ; Kléber Legay, de Lille ; Gérard Gerbier, président du C.O.S.I. ed Roubaix, des représentants de l'Union des sinistrés, des vieux travailleurs, etc...

Le programme de la soirée consistait dans la projection de films. Mais on put y applaudir aussi de charmantes danseuses, et une chanteuse de talent.

A l'entr'acte, des allocutions furent prononcées par M. Legay, qui parla de l'aide bienfaisante apportée par le C.O.S.I. aux victimes des bombardements. Rien que pour le Nord et le Pas-de-Calais, n'a-t-il pas distribué en secours immédiats 25 millions de francs et 15 vagons de meubles ?

M. Gerbier lui succéda et parla aussi de ces secours qui, pour la circonscription de Roubaix, atteignent deux millions de francs, plus de nombreux objets mobiliers. Puis M. Pélisson répondit aux critiques qui visent le C.O.S.I., et il défendit l'idéal qui anime cette organisation et ses dirigeants.

La réunion se termina par le tirage d'une tombola.

M. Rémy Browaeys, de la police de sûreté, est nommé inspecteur sous-chef

Une nouvelle nomination vient de parvenir à la police de sûreté. Elle concerne M. Rémy Browaeys, chargé des services de l'identification judiciaire, qui est nommé inspecteur sous-chef, à la date du 16 juin. Le nouveau gradé entra dans la police en tenue en 1920 et passa dans le personnel de la Sûreté en 1930 où l'on ne tarda pas à apprécier ses précieuses qualités. Sympathique, courageux jusqu'à la témérité, cordial et serviable, M. Browaeys est un policier de valeur. Tous ceux qui le connaissent approuveront sans doute cette nomination, si justifiée par une carrière remarquable.

Ajoutons que le nouvel inspecteur sous-chef est titulaire de plusieurs belles distinctions, dont la médaille de bronze des belles actions et la plaquette de la Fondation Carnegie.

M. Browaeys, en effet, en avril 1926, captura un taureau furieux qui s'était échappé de l'abattoir et qui semait la panique dans la ville et, le mois suivant, il sauvait un passant tombé dans le canal.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

Les associations régionales de mutilés et réformés ont tenu une réunion de cadres sous la présidence de M. Rivollet

Les associations régionales appartenant à l'U.M.R. ont tenu une réunion dimanche, dans la salle du Foyer des Mutilés, 3, rue de l'Espérance, sous la présidence de MM. Rivollet, président général de l'U.M.R. de Paris ; Pélissier, de Paris ; Marquis, président de l'Association de Dunkerque ; Libotte, président de l'Association de Lille ; de Mme Xavier, présidente des Veuves de Lille ; de M. Gibon, président de l'U.M.R. de Roubaix, et de M. Bourgois, secrétaire général de l'U.M.R. de Roubaix.

M. Gibon remercie tout d'abord M. Marquis d'avoir bien voulu assister à cette réunion et fait part des différentes correspondances échangées avec M. Mallet, président des Anciens Combattants de Cambrai, et de M. Legrand, président de l'Association de Douai, qui se sont fait excuser.

Puis il présente à M. Rivollet ses vifs remerciements et exprime sa joie de le voir présent aujourd'hui, et lui remet ensuite une plaquette-souvenir offerte par l'U.M.R. de Roubaix.

M. Rivollet expose alors les faits qui se sont déroulés depuis trois ans, ainsi que le travail fait par les sections de l'U.M.R. Il donne ensuite connaissance des résultats obtenus, tant au point de vue du maintien et du rajustement des pensions que sur les questions intéressant les veuves de guerre. Il ajoute que, dans un avenir très prochain, il espère obtenir de nouveaux résultats concernant le rajustement des pensions.

Après plusieurs échanges de vue, M. Libotte remercie M. Rivollet de l'exposé qu'il vient de présenter d'une façon claire et précise. La parole est ensuite donnée à M. Pélissier, de Paris, pour l'exposé de plusieurs communications ayant trait aux anciens combattants et victimes de la guerre.

La neuvaine du Sacré-Cœur

Demain jeudi 1er juillet, à 9 h., pèlerinage des paroisses Saint-Jean-Baptiste, Saint-Antoine, Saint-Michel, Sainte-Bernadette et de leurs écoles. — A 19 h. 45 : heure sainte. Salut avec sermon.

La distribution des prix au Conservatoire

La distribution des prix sera faite aux élèves du conservatoire le samedi 3, à 16 h. 30, en la salle Pierre-Dupont. Les élèves des classes de M. Vicsor Proto, maire.

Les principaux lauréats se feront entendre à l'issue de cette cérémonie.

Le palmarès sera lu par M. Daniel Décourt, 1er prix de diction.

Les portes seront ouvertes au public à 16 h. 15.

A partir de jeudi, le service des étrangers sera assuré par la police dans son nouveau local, rue Pellart

A partir du 1er juillet, le service des étrangers (délivrance des cartes, visas, arrivées et départs), qui était, jusqu'à présent, assuré par la mairie, le sera par les services de police. Il fonctionnera tous les jours (sauf les dimanches et jours fériés), de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., 36, rue Pellart, dans l'immeuble destiné à abriter le nouveau commissariat central du sous-district de Roubaix.

A la même date, les commissariats d'arrondissements seront chargés de la délivrance des cartes d'identité aux Français et des formalités de changement de domicile des Français.

LES LAITIERS sont priés de se présenter 136, rue de la Gare, le jeudi 1er juillet, à 17 h., pour communications importantes. 33942d

Une souscription... et une loterie !

La souscription ouverte par la « Maison du prisonnier » et qui est organisée avec le concours des différents comités de commerçants des quartiers de Roubaix au bénéfice des œuvres de prisonniers de notre ville (Comité d'assistance aux prisonniers de guerre, Famille du prisonnier, Centres d'entr'aide) trouve auprès du public un très large succès.

On sait que cette souscription, dont les billets de participation sont en vente au prix de 2 fr., est dotée d'une grande tombola gratuite à laquelle les commerçants de Roubaix apportent des lots de réelle valeur, tels : une chambre à coucher, une cuisine complète, une bicyclette, un poste de T.S.F., une cuisinière, etc...

Chaque jour, les dons affluent au comité organisateur. Cette loterie est donc appelée à obtenir un succès considérable.

Roubaisiens, souscrivez sans tarder. Vous trouverez des billets chez tous les commerçants, dans les banques, etc... Et avec 2 francs, vous ferez une bonne œuvre et vous courrez la chance de gagner un lot important.

Les écoles de plein air reprendront le 12 juillet

Par une décision des autorités supérieures, les élèves des écoles de plein air avaient été répartis dans les écoles de quartier, pour la période du 15 au 30 juin.

A la suite d'une nouvelle modification, ce licenciement est prolongé jusqu'au 10 juillet.

En conséquence, les familles sont priées de prendre note que la rentrée des classes aux écoles de plein air aura lieu le lundi 12 juillet à l'heure habituelle.

FOURRURES
AUX BRUYÈRES
9, rue de Beka, 9, ROUBAIX

Le tarif des taxis est fixé à 4 francs le kilomètre, le jour et 4 fr. 60, la nuit

M. le maire de Roubaix a modifié son arrêté du 16 juin 1941 ainsi qu'il suit :

Le tarif pour la location des taximètres automobiles est fixé comme suit :

Tarif de jour. — Le kilomètre parcouru : 4 fr. ; l'heure de stationnement : 15 fr.

Tarif de nuit (entre 21 h. et 7 h. du matin). — Le kilomètre parcouru : 4 fr. 60 ; l'heure de stationnement : 20 francs.

Supplément pour bagages d'un poids supérieur à 30 kilos : 5 fr.

Les prix ci-dessus indiqués comprennent la prise en charge.

Le kilométrage à parcourir entre le lieu où le véhicule est libéré et son lieu de stationnement habituel est dû par le passager. Cette distance est calculée suivant l'itinéraire le plus court entre ces deux points.

Chaque taxi doit être doté d'un carnet de bord et d'un carnet de voyage indiquant les différentes courses effectuées, le but de celles-ci, ainsi que le nom et l'adresse de la personne transportée.

Un nouveau-né est découvert dans une fosse d'aisances, rue des Fabricants

Mardi, vers 14 h. 45, en procédant à la vidange de la fosse d'aisances de l'ancienne école de la rue du Bois, on a mis à jour le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin.

M. le docteur Faidherbe vint faire les constatations médicales. Il estime que le corps a séjourné environ trois semaines dans la fosse. La fillette était née viable.

Le parquet, alerté, a commis M. le docteur Delahousse, médecin légiste, pour procéder à l'autopsie du petit cadavre. M. Thélier, chef de la brigade judiciaire, a ouvert une enquête. Les personnes qui auraient eu connaissance d'une naissance clandestine sont invitées à faire leur déclaration, soit à la sûreté, soit au commissariat du 2e arrondissement, rue des Arts.

On sait que l'ancienne école de la rue du Bois abrite maintenant les bureaux d'inscription pour le charbon et ceux du service des renseignements généraux de la ville.

Il y a donc dans cette cour un va-et-vient ininterrompu et il aura été très facile à quiconque de pénétrer dans un des w.c. sans attirer l'attention et d'y commettre son épouvantable forfait.

Un vol avait été commis au Secours national à Lille
Six personnes sont arrêtées à Roubaix

En avril dernier, un vol important de vêtements : robes de fillettes et culottes de garçonnets, blouses, etc., était commis dans un local du Secours national de Lille.

Or, il y a quelques jours, M. Cesignart, l'actif commissaire de police du 3me arrondissement, apprenait que des individus offraient en vente, à Roubaix, des vêtements d'origine plus que douteuse.

Avec l'habile policier qu'est l'inspecteur Debruyckère, il ne tarda pas à identifier ces individus. On en arrêta un, puis deux... qui parlèrent, et bientôt, tout le pot aux roses était découvert !

Les voleurs étaient : Auguste Vandendorpe, 35 ans, 72, rue Balsac, à Lille, et Georges Meurice, 30 ans, 139, rue Franklin, à Roubaix.

Ils avaient ramené leur butin à Roubaix, où des comparses, après avoir laissé prudemment s'écouler un certain temps, avaient entrepris de liquider le stock. Les comparses sont : Gustave Pottier, boucher hippophagique, 17, rue de Condé ; Joseph Vankovenberghe, 45 ans, 5, rue Desaix ; Robert Jacquet, 24 ans, commerçant, 79, rue Gambetta, à Flers-lez-Lille, et la veuve Emma Colpaert, 72 ans, 77, rue Marie-Buisine, à Roubaix. Tout ce monde a été arrêté et conduit au parquet.

Quant au Secours national de Lille, il est rentré en possession des vêtements volés.

LA RÉVISION DES MASQUES A GAZ. — Cette opération se continuera samedi 3 juillet et dimanche 4 pour les habitants des quartiers ci-dessous dans la salle des fêtes de l'école Linné (entrée rue Ingres) :

Samedi 3, de 14 h 30 à 17 h 30 : rues Berthelot, de Bouvines, Jean-Goujon, Claude-Lorrain, bd. de Fourmies du 120 au 248 et du 115 à 183, coing pour le Cheguet, et à 18 h. 30, [illegible]

rues des Parvenus, d'Hem, J.-B.-Notte, Nicolas-Poussin, parvis Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche 4, de 9 h 11 h. 30 : rues Ingres du N° 1 à 68 et 2 à 78, Payen, du Maroc, Chateaubriand, Emile-Zola, de Beaumont, Charles-Spriet, H. Bon, bd. du Cateau, bd. de Paris, av. Lendière, bd. de Douai, rues E.-Vaillant, de Barbieux, Jean-Jaurès, H.-Briet, Pluquet, Duquesnières, de l'Avenir, A.-France, des Cottages, av. G.-Delory, (de l'av. Lendière à la rue E.-Vaillant), parc Barbieux, bd. Lacordaire.

Les enfants au-dessus de 8 ans ne devront pas se présenter.

Les personnes démunies d'un appareil devront se présenter pour se faire inscrire en vue d'une distribution ultérieure. Se munir d'une pièce d'identité.

Pour vous, Mesdames...
L'ŒTITIA
Fourrures
60, rue de la Vigne, 60 ROUBAIX

DANS LA MÉCANIQUE AUTOMOBILE. — M. Henri Meirhaeghe, chauffeur-ambulancier de l'hôpital « La Fraternité », a passé brillamment l'examen de contremaître-mécanicien d'automobile, épreuves organisées par l'Institut polytechnique de Paris.

Toutes nos félicitations.

LE BEURRE, LES CYCLISTES ET LES GENDARMES. — Des gendarmes de service en ville interpellèrent l'autre jour, boulevard Gambetta, deux cyclistes qui véhiculaient des paquets volumineux. A l'injonction des gendarmes, les cyclistes pressèrent sur leurs pédales... et s'enfuirent à toute vitesse. Les gendarmes leur donnèrent la chasse et les rattraperent quelque 800 mètres plus loin. On comprendra pourquoi ils avaient pris la fuite lorsqu'on saura qu'ils transportaient chacun 10 kilos de beurre, qui furent naturellement saisis. Les deux cyclistes Simone Gillis, 21 ans, rue du Crétinier à Hersaux, et François Decoster, 27 ans, 267, rue des Ballons à Hersaux, ont fait l'objet de procès-verbaux.

CINQ MINUTES SUFFISENT... à un « bécaniste » pour voler un vélo, ainsi que put le constater mardi, M. Gustave Gossens, 57 ans, chaudronnier, 21 rue de la Longue-Chemise. Il avait laissé sa machine devant un bureau du boulevard de Mulhouse, où il avait à faire... et ne la retrouva plus, quelques minutes plus tard, à sa sortie.

UN VIDE-POCHES OPÈRE DANS LE MONGY. — Mlle Blanche Gysels, 29 ans, sage-femme, domiciliée rue Beaumarchais, passage Prémaux, qui se trouvait mardi dans le tramway Mongy allant vers Lille, a été la victime d'un voleur qui réussit à enlever de son sac à main un portefeuille contenant 3.000 fr. environ. Ce vol a été commis entre Roubaix et le Jardin Botanique.

UNE AFFAIRE DE BAS. — Michel Fremaux, 18 ans, représentant, 5, rue Volta, fut rencontré l'autre jour par une patrouille de police, portant un volumineux carton. Les agents eurent la curiosité de regarder dans ce carton... et y trouvèrent une grande quantité de bas de femmes. Interrogé, le jeune homme déclara qu'il travaillait pour le compte de M. Lucien Daemers, 11 ans, commerçant, 96, rue de Maubeuge, et qu'il allait livrer ces bas de rayonne à un jeune homme de 17 ans, domicilié rue Armand-Meesehaert.

Ce dernier, bien que fréquentant encore l'école, avait monté une « affaire » de marché noir !

Naturellement, les bas ont été saisis et le service du contrôle économique a été avisé.

COLLISION D'AUTOMOBILES. — Mardi, vers midi 15, à l'angle des rues de la Fosse-aux-Chênes et Cuvelle, une automobile pilotée par M. Lucien Masson, 40 ans, boulevard de Strasbourg, cour-Candelier, 2, au service de la maison Lepoutre, et qui montait vers la rue Saint-Antoine, est entrée en collision avec une autre voiture. Le choc fut violent, mais pourtant tout se borna à de légers dégâts.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Mercredi, vers 7 h. du'matin, les pompiers furent mandés aux Etablissements Dilles, 297, rue des Longues-Haies, où un commencement d'incendie s'était déclaré dans le logé du concierge. On réussit facilement à éteindre le feu. Les dégâts sont peu importants.

LA CAMBRIOLE A L'ŒUVRE. — M. Emile Ingelbrecht, 62 ans, réparateur de moteurs électriques, rue du Recueil, à Flers-Breucq, possède un magasin à Roubaix, 18 bis, rue des Arts. C'est là qu'au cours de la nuit de dimanche à lundi des malfaiteurs ont opéré. On ignore d'ailleurs s'il y a eu vol, et seul un inventaire pourra en préciser le montant.

PAROISSE SAINT-JOSEPH. — Aujourd'hui mercredi, jeudi et vendredi, à 19 h. 30, saluts préparatoires à l'adoration perpétuelle. Les sermons seront donnés par M. l'abbé Vanlerberghe, vicaire de la paroisse.

UNION DES MUTILES DE ROUBAIX (section des veuves de guerre). — Les membres nées en 1881 et 1882 sont priées de passer au siège entre 14 et 18 h. Se munir du titre de pension et de la carte de sociétaire. Une réunion générale aura lieu le 18 juillet, à 15 h., au Foyer du mutilé.

PAIEMENT DES CHOMEURS le 1er juillet, de 1 à 400 et les plus de 65 ans : 8 h. 30 ; de 410 à 1318 : 9 h. ; de 1319 à 3257 : 9 h. 30 ; de 3258 à la fin : 10 h.

A partir de SAMEDI prochain au CASINO
— LA PROIE DES EAUX —
UN DRAME PUISSANT
Les passions humaines parmi les forces de la nature déchaînée
Un film grandiose et pathétique
WASQUEHAL

UNE SAISIE DE près d'un million de tissus au Capreau

Au moment de mettre sous presse, nous sommes informés que des agents du Service de contrôle économique, accompagnés de M. Allard, inspecteur sous-chef de la sûreté de Roubaix, ont opéré au cours de la matinée une perquisition fructueuse dans une maison de la rue Carpeaux.

Tout un lot de tissus, dont on peut évaluer la valeur à près d'un million de francs a été saisi.

PROSTATIQUES
PRENEZ
PROSTAJOUVENCE
Toutes Pharmacies - Laboratoires du Docteur Rodorno
81, rue Réaumur, Paris, 2e - Tél. 236 P 1963

UN REPAS GRATUIT AUX VIEILLARDS DU CAPREAU. — C'est demain jeudi, à 13 h., que sera servi en la salle des restaurants de la Filature du Nord, le repas gratuit offert aux vieillards de 70 ans et plus de l'agglomération du Capreau qui ont reçu leur invitation individuelle.

LE BUREAU DU RECEVEUR MUNICIPAL, 12, rue Ferrer, qui était fermé depuis le 14 juin, sera rouvert au public, demain jeudi 1er juillet, de 9 h. à midi.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES pour la période du 16 au 30 juin vendredi 2, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., au bureau de postes, rue Ferrer.

PAIEMENT DES SECOURS aux familles privées de ressources et aux chômeurs demain jeudi, à 14 h. 15, salle du patronage, 2, rue de Tourmies.

HEM

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception samedi 3, de 9 à 9 h. 30, au débit Laurent.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement au bureau de postes, jeudi 1er, de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h. Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement munis de leur certificat, et de monnaie.

salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre.

SYNDICAT AGRICOLE. — Réunion jeudi 1er, à 11 h., à la mairie.

ALIMENT DULCIA
La santé pour toute la vie

CROIX

UN VEILLEUR DE NUIT VEILLAIT DE FAÇON SINGULIÈRE. — Le 27 juin, M. Decrocq, jardinier, chargé de la surveillance d'une propriété située rue Jean-Jaurès, constatait, au cours d'une ronde, qu'un sac contenant du charbon avait été caché dans un champ de blé en bordure du parc de la maison.

Il fit part de sa trouvaille à M. Perney, commissaire de police, qui fit ouvrir aussitôt une enquête.

Quelques heures plus tard, le coupable était identifié. Il s'agit d'Edouard Bulteel, 422, rue des Ogiers, veilleur de nuit.

Une perquisition opérée à son domicile a permis de découvrir une petite réserve de charbon provenant de l'immeuble dont il devait assurer la garde. Après interrogatoire, Bulteel, qui a paré aux aveux, a été déféré au parquet de Lille.

UNE MAUVAISE CHUTE. — Mardi, vers 10 h. 45, M. Charles Sakels, 73 ans, domicilié 490, rue des Ogiers, est tombé chez lui et s'est blessé sérieusement. M. le docteur Barroyer, qui lui a donné des soins, a constaté des contusions à la hanche droite, et a fait admettre le blessé à l'hôpital de Roubaix.

LES TICKETS DE JUILLET. — Les retardataires seront servis samedi 3 de 14 h. 30 à 16 h. dans le vestibule de la mairie.

— FAMILIA — CROIX —
SERGENT BERRY
ACTUALITÉS — PREMIÈRE PARTIE
JEUDI : Matinée à 2 heures 30.
Economisons la pellicule et commençons par la bien choisir !
Faites des photos Kodak-Pathé
KODAK-PATHÉ S.A.F., 17, rue François-Ier, Paris (Seine) & Vincennes

TOURCOING

UN GROUPE DU STALAG XII A

De gauche à droite, à genoux, MM. C. Abbebacher, J. Martin, R. Cherron, L. Charles, A. Boclet. — Debout : MM. J. Vlerricq, F. Huet, H. Dhaenaut, L. Doignies, A. Couhin, F. Tratin, *tous du Blanc-Seau.*

JEUDI 1er JUILLET :

Police-secours : Service médical de nuit : Tél. 450. — Exposition de l'Ecole des Beaux-Arts : 9 à 12 h. ; 14 à 18 h.

La cueillette du tilleul

Tourcoing ne jouit pas de cet agrément qu'offrent les villes du Midi, où les parcs et les promenades, et parfois même les routes, fleurent bon le tilleul en cette saison.

Là-bas, un ardent soleil rend la végétation luxuriante, et beaucoup d'arbres y prennent un développement qu'ils n'atteignent jamais dans nos régions.

Le tilleul y tient partout une place de choix et, en ce mois de juin, ses effluves sont un enchantement pour les promeneurs.

Bientôt, les fleurs seront arrivées à maturité et, dans chaque village, ce sera un charmant spectacle que celui de la cueillette à laquelle procédera toute la jeunesse assemblée.

Les fleurs seront recueillies avec soin, puis mises à sécher. Et, plus tard, d'adoucissantes infusions parfumées verseront dans les tasses comme un rappel des chauds rayons du soleil.

Le Nord n'est toutefois pas complètement dépourvu de tilleuls et, dans certains jardins publics de Tourcoing, il en est qui sont prometteurs de très belles moissons de fleurs.

Sans doute, leur qualité n'est pas comparable à celle des tilleuls de Carpentras, par exemple. Mais elles satisferaient, quand même beaucoup de personnes détreuses de pouvoir, en hiver, faire d'excellentes tisanes.

Et, en une période aussi difficile que celle que nous traversons pourquoi, nous aussi, ne procéderions-nous pas à la cueillette des fleurs de tilleul ?

C'est du moins ce que nous suggère un de nos lecteurs qui, pour sa part, serait heureux d'en profiter.

Cette suggestion nous la soumettons à M. Lasser, jardinier-chef de la ville. M.-J. S.

Les séances de gala du Comité d'entr'aide de la Marlière

Dimanche 4 juillet sera donnée la première des trois représentations organisées par le comité d'entr'aide de la Marlière au profit de ses œuvres de bienfaisance.

La troupe mixte les « Audax de la Marlière » interprètera « Une cause célèbre », drame en 6 actes, de A. Dennery et Cormon ; des intermèdes musicaux seront donnés par la fanfare cycliste et un ballet divertissant dansé par les membres de la J.O.C.F. de la Marlière complétera ce programme.

Le nombre des places numérotées disponibles dans la salle du Cercle de la rue des Trois-Pierrots, où se donnera ce spectacle, est déjà très limité et pour les séances des 11 et 14 juillet, la location est déjà très avancée. Il est donc prudent de prendre ses précautions.

La location est ouverte 90, 53 et 74, rue de la Marlière.

Les nombreux lots de la tombola sont exposés 74, rue de la Marlière. Cette loterie, dotée notamment d'une bicyclette tout équipée, d'articles d'habillement, de légumes et d'autres objets utiles, sera tirée entre tous les souscripteurs de billets vendus 2 fr.

MÉNAGÈRES !!! NOUVEAUTÉ !! Cire pour Meubles, Parquets, etc... Résultats surprenants. Démonstration jusqu'au 3 juillet. Quincaillerie J. Richmond et Cie, Tourcoing. 33991

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Paiement des secours exceptionnels aux habitants privés de ressources pour la 2me quinzaine de juin au bureau de bienfaisance, lundi 5, de 8 h. 30 à 9 h. 30, numéros impairs ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, numéros pairs.

LE VÉLO DU JOUR. — André Lansarini, 19 ans, garçon boucher, 57, rue A.-Testelin, a constaté la disparition de son vélo qu'il avait déposé contre la façade de l'établissement Richmond, place de la République.

RAVITAILLEMENT assuré par Codec
Pour obtenir dans les meilleures conditions vos produits rationnés, inscrivez-vous chez
Ets V. LECAT
15, Grand'Place
12, Boulevard Gambetta
110, Rue de Menin
TOURCOING
Membre de la puissante Coopérative
Codec
LES GRANDES ÉPICERIES FINES DE FRANCE

LEERS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade de Leers-gauche ont procédé à l'arrestation de Gilbert Destour, 21 ans, domicilié rue Pierre-Catteau, 9, qui transportait cinq kilos de tabac étranger. Il a été dirigé sur le parquet.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement au bureau de postes samedi 3, aux heures habituelles.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution des bons aux assistés, à la mairie, jeudi 1er, de 10 à 11 h.

LE REPAS DU JEUDI sera servi demain à midi à 40 élèves du quartier des Francs.

MARCQ-EN-BARŒUL

PAIEMENT DES SOUPES FAMILIALES jeudi 1er dans tous les secteurs, aux heures habituelles, pour la période du 5 au 16 juillet.

Voulez-vous faire votre situation dans l'agriculture ou les forêts ?

Demandez aujourd'hui le Guide grat. N° 63 à l'Ecole du Foyer, 18, avenue des Anglais, LA VARENNE (Seine).

HALLUIN

Mort de M. Jules Delesalle

Nous apprenons avec regret la mort, à l'âge de 80 ans, de M. Jules Delesalle-Carrette, ancien cultivateur, décédé lundi en son domicile, rue de Lille, 191.

Le défunt avait appartenu durant de longues années au conseil municipal.

Nous prions sous les administrations de MM. Lemaitre-Bonduelle, Defretin et Lemaitre-Boutry. Il avait aussi fait partie du conseil paroissial de Saint-Alphonse, ainsi que de la « Société des anciens frères d'armes ».

Nous prions la famille de M. Delesalle d'agréer nos sincères condoléances.

LE CHALLENGE DES ECOLES. — La seconde édition de cette compétition dotée de 3 coupes par la ville d'Halluin a eu lieu dimanche au stade de l'Abattoir. Les nombreux petits athlètes représentant les quatre écoles de garçons de la ville rivalisèrent de courage et d'adresse. Les concurrents étaient divisés en 3 catégories : 1re de 10 à 11 ans ; 2me de 11 à 12 ans ; 3me de 13 ans et plus.

Les élèves de l'école du Sacré-Cœur furent les grands triomphateurs de la journée puisqu'ils enlevèrent les trois coupes. Leur victoire en première catégorie fut acquise presque sans lutte puisqu'ils totalisèrent 32 points contre 14 au second. Dans les quatre catégories la lutte fut plus serrée et il fallut attendre l'épreuve des relais pour connaître les vainqueurs. Signalons que le relais de chaque catégorie fut remporté par l'école du Sacré-Cœur qui manifesta une nette supériorité sur ses adversaires.

La municipalité était représentée par MM. Emile Vandaele, adjoint, et H. Wanquet, conseiller municipal.

Le service du micro était assuré par M. Aimé Bosteels. M. Raymond Lepers, président de l'U.O.R., remit en fin de réunion une brioche à chaque vainqueur d'épreuve et les coupes aux représentants de l'école du Sacré-Cœur en invitant tous les participants à continuer leurs efforts.

UNE FEMME MEURT DANS LA RUE. — Jeudi vers 18 h. 30, Mme Emile Parent, née Pauline Verkinder, 65 ans, demeurant Vert-Gazon, 12, se rendait à la ferme voisine pour y chercher le lait, lorsque subitement elle s'affaissa. On s'empressa de lui donner des soins en attendant l'arrivée de M. le docteur Louf mandé en toute hâte. Quand le médecin arriva, il ne put que constater la mort de la malheureuse. Elle avait succombé à une congestion pulmonaire.

MOUVAUX

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS n'auront plus lieu, désormais, que les 2me et 4me jeudis de chaque mois. MM. les docteurs Deldalle et Cattes en assureront le service par roulement. La prochaine consultation aura lieu à l'hospice le 8 juillet, par M. le docteur Deldalle.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Réunion de la commission dimanche 4, à 10 h. 30, au café de l'Harmonie.

LE REPAS DU JEUDI sera servi demain à midi à 40 élèves du quartier des Francs.

CYSOING

UN VOL DE TISSUS. — Au cours de la nuit, des malandrins se sont introduits dans les établissements Ladreyt en fracturant les vitres d'un vasistas. Après avoir forcé une porte intérieure, ils sont entrés dans le magasin où ils ont volé deux pièces de tissu d'une valeur de 9.618 francs.

LYS

CARTES DE LAIT POUR ENFANTS. — Distribution vendredi 2, à la mairie (1er étage) : du n° 1 à 3.000 dans la matinée et le reste dans l'après-midi. Présenter les cartes individuelles des intéressés.

DÉFENSE PASSIVE. — Réunion des volontaires et des requis jeudi 1er, à 19 h., salle des fêtes.

SECOURS AUX HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES. — Paiement à la mairie vendredi 2, à 11 h. à la mairie.

INFRACTIONS A LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉPARTITION

L'Inspecteur général de la Production industrielle de la région de Lille,

Considérant que M. D..., négociant en charbons à C... (Nord) :

1° A fait de fausses déclarations à la Mairie de C... ;

— en déclarant, pour la période JUIN 1942-JANVIER 1943, des entrées de charbon inférieures de 75.000 kg aux entrées réelles ;

— en déclarant, à fin JANVIER 1943, un stock de 28.550 kg. de charbon, alors que le stock réel était nul ;

2° n'a pu justifier, par la présentation de titres d'acquisition réguliers, de la destination donnée aux 75.000 kg de charbon non déclarés à l'entrée et aux 28.550 kg. qui n'ont pu être retrouvés au chantier ;

3° ne tenait aucune comptabilité-matière.

Considérant qu'en raison des circonstances particulières invoquées par M. D..., il y a lieu d'user d'une grande indulgence à son égard.

Décide :

Article 1er. — M. D..., négociant en charbons à C..., paiera au profit du Trésor une amende de vingt-cinq mille francs (25.000 fr.) à la caisse du Percepteur de son domicile. - Lille, le 6 juin 1943.

8540d Signé : L. Depralon.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 juin 1943
Présidence M. Breynat de Saint-Veran

Le commerce est réglementé. — Pour détention de stocks de pull-over et création de commerce sans autorisation, Jeanne Vanderhaeghe, 124, rue de la Baille, à Tourcoing, est condamnée à 15 jours de prison.

Jours sans alcool. — Jules Roublique, 70, rue Jules-Guesde, à Marcq-en-Barœul, a servi de l'alcool à des clients un jour où il était interdit de servir de cette boisson. Il lui en coûte une amende de 1.200 fr.

Denrées contingentées sans tickets. — Jules Terrier, 48, rue de la Bourgogne, à Tourcoing, récidiviste de l'achat de denrées rationnées sans remise de tickets, est condamné à 15 jours de prison.

— Deux mille francs d'amende à Albert Dhellouin, de Bourbecque, et 1.500 fr d'amende à Edmond Decottignies, 41, rue du Christ, à Neuville-en-Ferrain, pour s'être fait livrer du tissu en nombre [illegible]

LANNOY

LES COLIS DES PRISONNIERS. — Les familles des prisonniers sont invitées à se présenter le plus tôt possible chez M. Piat, maire, rue des Ecoles, en vue de la confection par le comité local, d'un colis qui comprendra : 1 kilo de pâtes, 500 gr. de sucre, 250 gr. de chocolat, 500 gr. de haricots, 250 gr de pain de guerre, 100 gr de savon, 5 barres de pain d'épice, 1 paquet de cerneaux de noix, 1 paquet de café, 1 savon à barbe, 1 boîte de bœuf, 1 paquet de tabac, 4 paquets de cigarettes. (Se munir de l'étiquette-adresse d'emballage et de ficelle).

HEM

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception samedi 3, de 9 à 9 h. 30, au débit Laurent.

ALLOCATIONS MILITAIRES — Paiement au bureau de postes, jeudi 1er, de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h. Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement munis de leur certificat, et de monnaie.

RONCQ

L'affaire d'abatage clandestin rebondit

Deux nouvelles arrestations dont celle d'un boucher de Lys-lez-Lannoy

Nous avons relaté les circonstances qui ont amené l'arrestation d'un cultivateur de Roncq, Henri Dieryck, demeurant au Blanc-Four, rue de Linselles, 35 ; de son domestique, Cyrille Vandenabeele, hameau de la Vicourt, et de Ferdinand Decuyper, tueur à l'abattoir de Roubaix et y demeurant rue Saint-Louis, 55.

Au cours de ses investigations, M. Bouvier, commissaire de police d'Halluin, avait pu apprendre que six autres vaches avaient été précédemment abattues dans la ferme de Dieryck. Il manda donc en son bureau Mme Dieryck. Habilement interrogée, celle-ci ne tarda pas à faire connaître le trafic qui s'exerçait dans la ferme.

C'est ainsi que le dimanche 20, elle et son mari avaient reçu un nommé André Hallevoet, 29 ans, boucher, 3, rue Pasteur, à Lys-lez-Lannoy, qui avait demandé de pouvoir abattre des vaches chez eux. Après quelques hésitations, Dieryck y avait consenti.

Le jeudi suivant arrivaient à la ferme deux cyclistes qui déclarèrent qu'ils venaient abattre des bêtes. En effet, quelques instants plus tard, un camion automobile amenait six vaches, qui furent abattues et dépecées par trois autres individus. A 23 h. 30, une camionnette arrivait, qui emportaient deux vaches dépecées ; deux autres furent emportées au cours de la nuit et les deux dernières vers 6 h. du matin.

Le domestique, Cyrille Vandenabeele, fut de nouveau interrogé. Il affirma qu'au moins trois veaux, quatre ou cinq porcs et six vaches, appartenant à son patron, avaient aussi été abattus dans les mêmes conditions. Chaque fois, il prêtait son aide et recevait comme pr